

Procès-verbal du Conseil d'école du 3^e trimestre 20 juin 2023.

Étaient présents :

M. Lambert maire de la Chaux, M. Laithier maire Bugny

Mme Girard, Mme Savonet, M. Harry, représentants des parents d'école de la Chaux

Mmes Moisy, Perrot-Audet représentantes des parents d'élèves de Bugny

Mmes Ariagno, Escobar, Vichot, M. Minervini, enseignants.

Mmes Nicod et Tournier enseignantes RASED

Étaient excusées :

Mme Furnstein, IEN Morteau

Mme Pourchet, DDEN

Mmes Bertin et Droz-Vincent enseignantes

Mmes Da Silva, Henriot, Hugot représentantes de parents d'élèves

M Royer représentant de parents d'élèves

1- effectifs et organisation pour la rentrée 2023.

PS nés en 2020	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	12	18	20	16	17	17	12

Soit 125 élèves

Organisation envisagée pour la rentrée

PS-MS La Chaux Mme Droz- Vincent	GS-CP La Chaux Mme Vichot	CP-CE1 La Chaux Mme Ariagno	CE1- CE2 Bugny Mme Beuret	CM1- CM2 Bugny Mme Escobar
25	24	23	24	29

2- Changement de collègues.

M. Minervini part en retraite, Mme Bertin quitte l'école de Bugny, arrivera Mme Beuret pour la classe de CE1-CE2, elle assurera la direction.

3- Comptes association de l'école.

Les comptes peuvent être consultés à tout moment.

Le solde actuel est d'environ 4440,80 euros, en attente de paiements des diverses sorties.

Le coût des sorties est le suivant :

- Le spectacle de Zingarelli : 345 euros
- Le Château de Joux : 1660 euros (soit 13 euros par élève)
- Bus : 803 euros

Soit un total de 2463 euros (ou 18 euros par élève),

- Bus : rencontres sportives Basket- Athlétisme, visite du collège
- Assurance scolaire : 36 euros
- Matériel pédagogique Jocatop : 119 euros
- Divers petits achats, livres...

Les bénéfices de la vente de gâteaux sont de : 532 euros

4- Sorties et Actions prévues en 2023/2024.

- Déménagement de l'école de la Chaux pour le 8 juillet, il sera demandé aux parents disponibles de l'aide pour trier, confectionner des cartons, l'école doit être vidée.
Installation en Août (réception des algecos le 25 Août) des classes.

-Vente de photos de classe (période à redéfinir : idée retenue : printemps).

-Fête patronale de La Chaux : juin 2024

-Autres idées d'action : revente en lien avec des coopératives locales de Mont d'or, de jus de pommes...

- cycle natation prévu pour les CM1 CM2 à la piscine de Pontarlier.

Bilan des sorties des classes.

- Toutes les classes du RPI se rendront au château de Joux. Le 23 juin s'y rendront les classes de PS-MS et de MS-GS, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 le 26 et les classes de GS-CP et de CP-CE1 le 29. Il y aura une visite du château et une activité autour de la vie quotidienne et de l'architecture pour les plus grands.

- Une journée « jeux collectifs » a été organisée sur les terrains de foot de la Chaux le 30 mai avec des écoles du secteur pour les classes de MS-GS et GS-CP.

- Une rencontre basket a eu lieu à Maison du bois pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.
- Une rencontre athlétisme est aussi prévue le 27juin.
- Une intervention « prévention et premiers secours » avec l'infirmière scolaire est prévue le jeudi 29 juin pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.
- Le club de foot organise le 30 juin une découverte de ce sport avec un goûter le 30 juin pour tous les MS- GS et CP de l'école de la Chaux.
- Une sortie au Mont Pelé (CP, CE, CM) est prévue début juillet (report possible si mauvais temps).

5- Questions diverses.

- L'accueil des petits se fera de manière échelonnée le lundi 4 septembre, en matinée, par petits groupes.
 - Les travaux de la cour de récréation à Bugny devraient être réalisés durant l'été et finis pour la rentrée.
- Un changement du photocopieur à Bugny pour permettre des photocopies en A3 et en couleur devrait être possible, changement de contrat de location.
 - Remerciements pour la disponibilité de Samuel (employé municipal) et d'Emilie (secrétaire). Remerciements pour la mairie de Bugny pour la réparation du vidéoprojecteur.
- Remerciements pour les parents et grands parents disponibles lors des activités et sorties.
- Manque de personnes bénévoles lors de la fête patronale, incertitude quant à la continuation de la participation de l'école en cas de manquements récurrents dans les prochaines années.